

Des exemples d'aménagement

Sur terrain réglementaire de football
Longueur : 90 à 120 m largeur : 45 à 90 m
avec buts non escamotables

Traçages envisageables	Longueur des petits terrains	Largeur des petits terrains	références
2 terrains de football à 7 = Dimensions football à 7 UNSS 50 à 75 m x 45 à 55 m	45 à 90 m	40 à 55 m	Plans n°11
2 terrains de rugby à 7 = Dimensions rugby à 7 UNSS Minimes : 65 m x 40 m Cadets : 65 m x 45 m	45 à 90 m	40 à 55 m	Plans n°12
- 2 terrains de football à 7 - 2 terrains de rugby à 7 = Dimensions foot à 7, rugby à 7 UNSS	45 à 90 m	40 à 55 m	Plan n°33

Sur terrain réglementaire de rugby ou mixte rugby/foot
Longueur : 119 à 144 m largeur : 66 à 68.57 m
avec buts non escamotables

Traçages envisageables	Longueur des petits terrains	Largeur des petits terrains	références
4 petits terrains pour situations et jeux réduits en football et rugby	55 m	25 m	Plan n°14

Sur terrain réglementaire de rugby ou mixte rugby/foot
Longueur : 119 à 144 m largeur : 66 à 68.57 m
avec buts escamotables

Traçages envisageables	Longueur des petits terrains	Largeur des petits terrains	références
2 terrains de rugby à 7 Dimensions rugby à 7 UNSS Minimes : 65 m x 40 m Cadets : 65 m x 45 m	66 à 68.57 m	40 à 45 m	Plans n°15
3 terrains pour situations et jeux réduits en football et rugby = Dimensions rugby à 7 UNSS minimes : 65 m x 40 m	66 à 68.57 m	30 à 43 m	Plan n°16

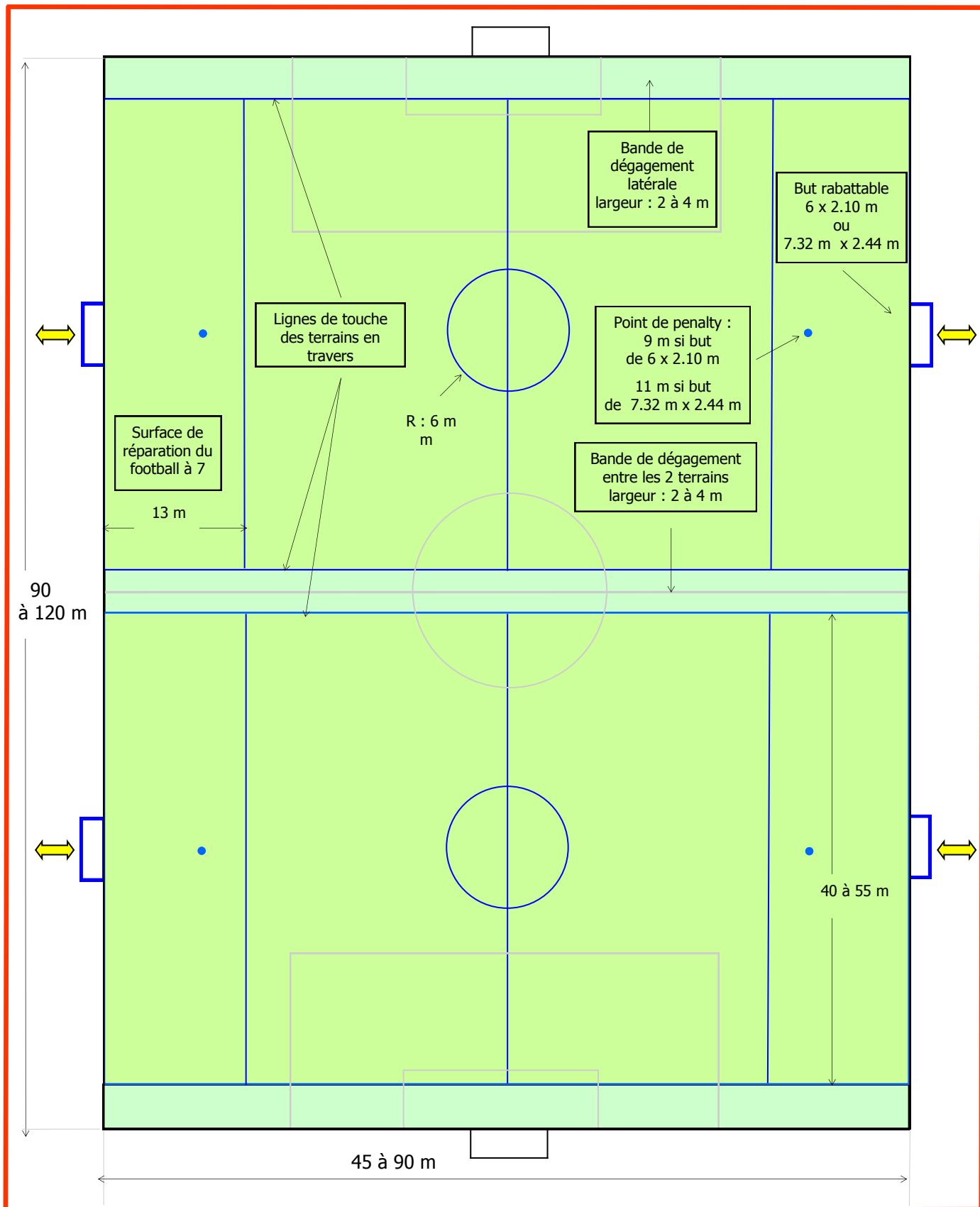
Plan n°11

Sur le terrain réglementaire de football

2 terrains de football à 7 en travers

Solution adoptée si les buts du terrain réglementaire ne sont pas escamotables

Clôture à 5 m minimum des terrains



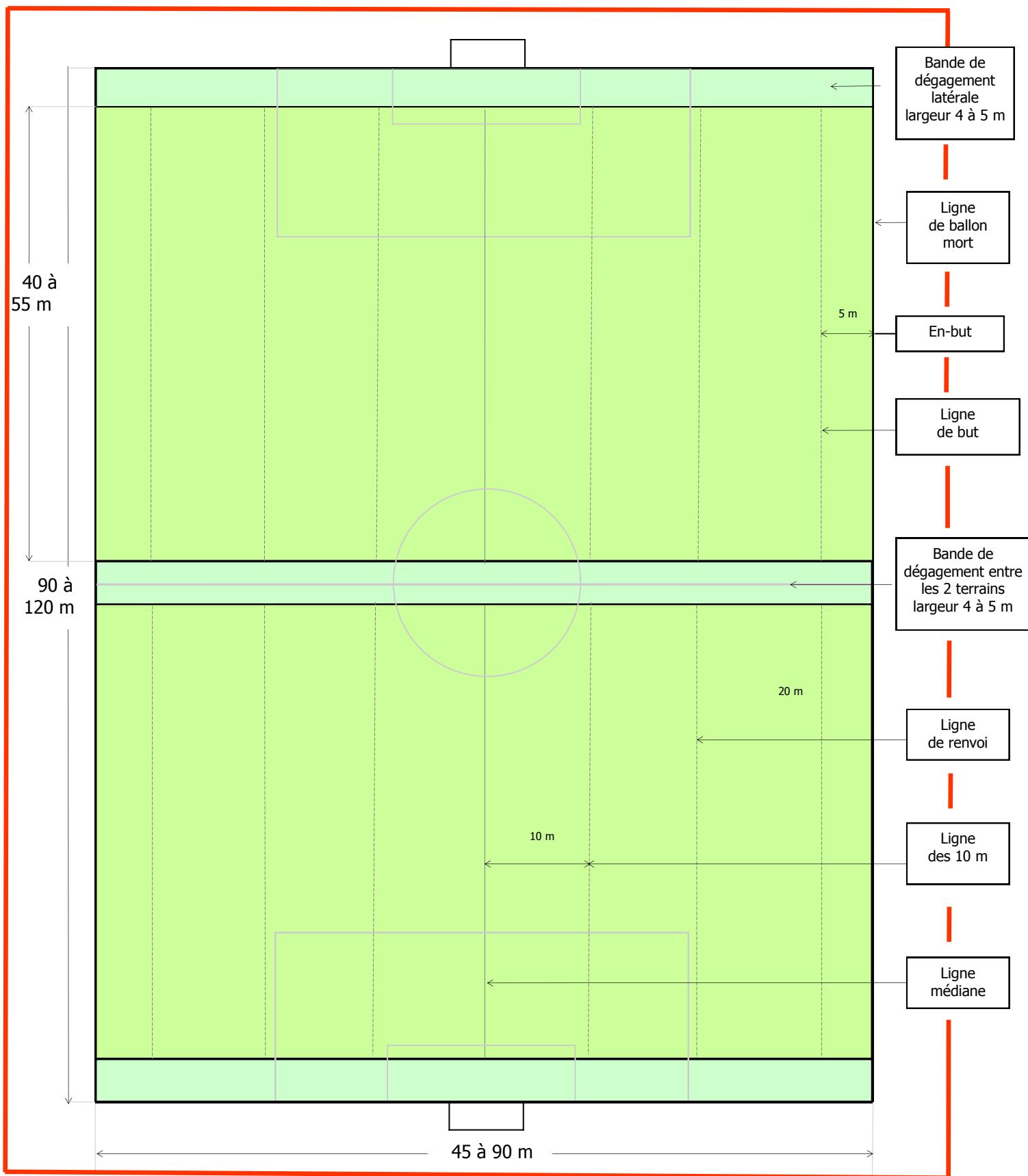
Plan n° 12

Sur le terrain réglementaire de football

2 terrains de rugby à 7 en travers

Solution adoptée si les buts de football du terrain réglementaire ne sont pas escamotables

Clôture à 5 m minimum des terrains



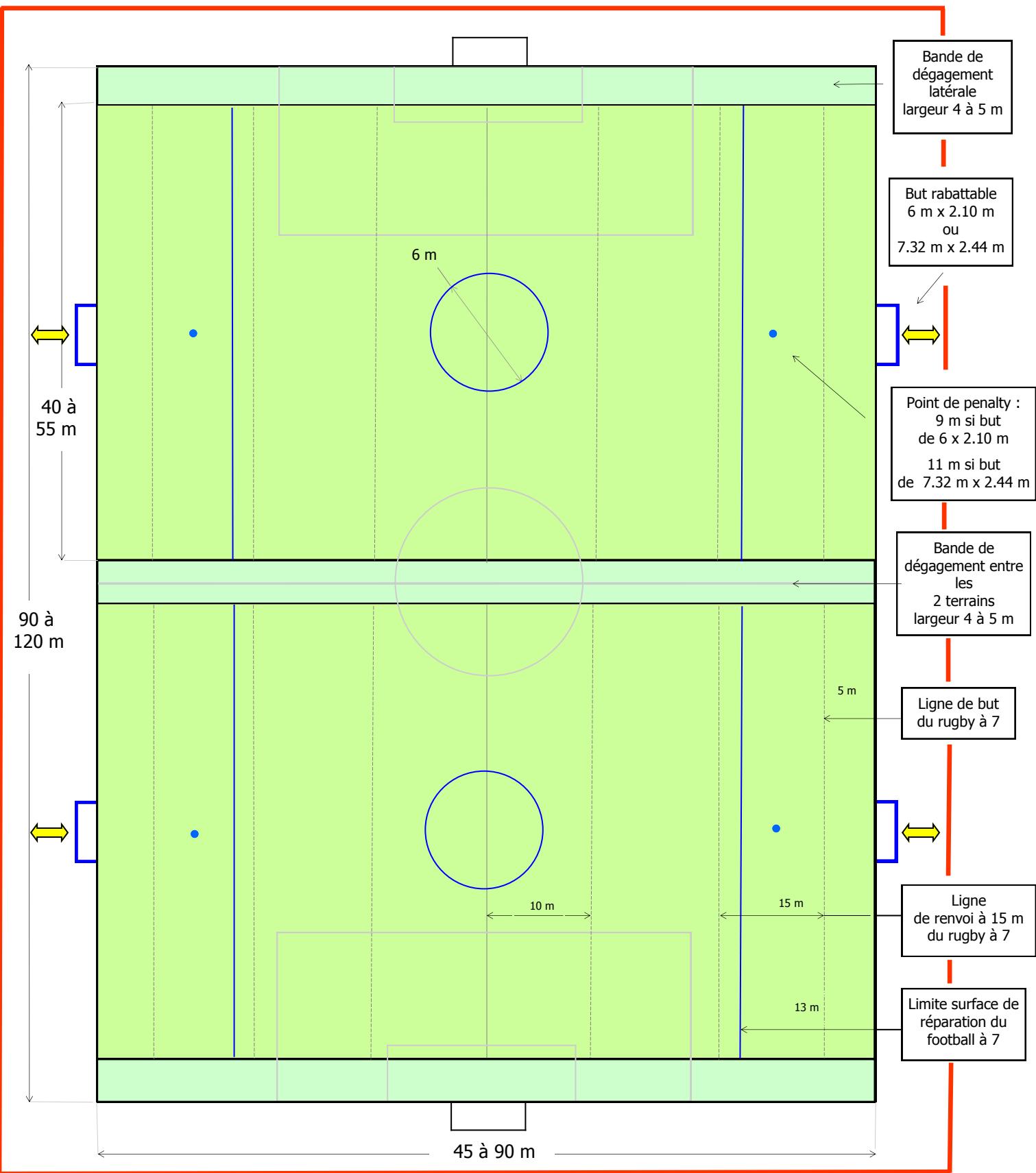
Plan n° 13

Sur le terrain règlementaire de football

- 2 terrains de football à 7 en travers**
- 2 terrains de rugby à 7 en travers**

Solution adoptée si les buts du terrain règlementaire ne sont pas escamotables

Clôture à 5 m minimum des terrains

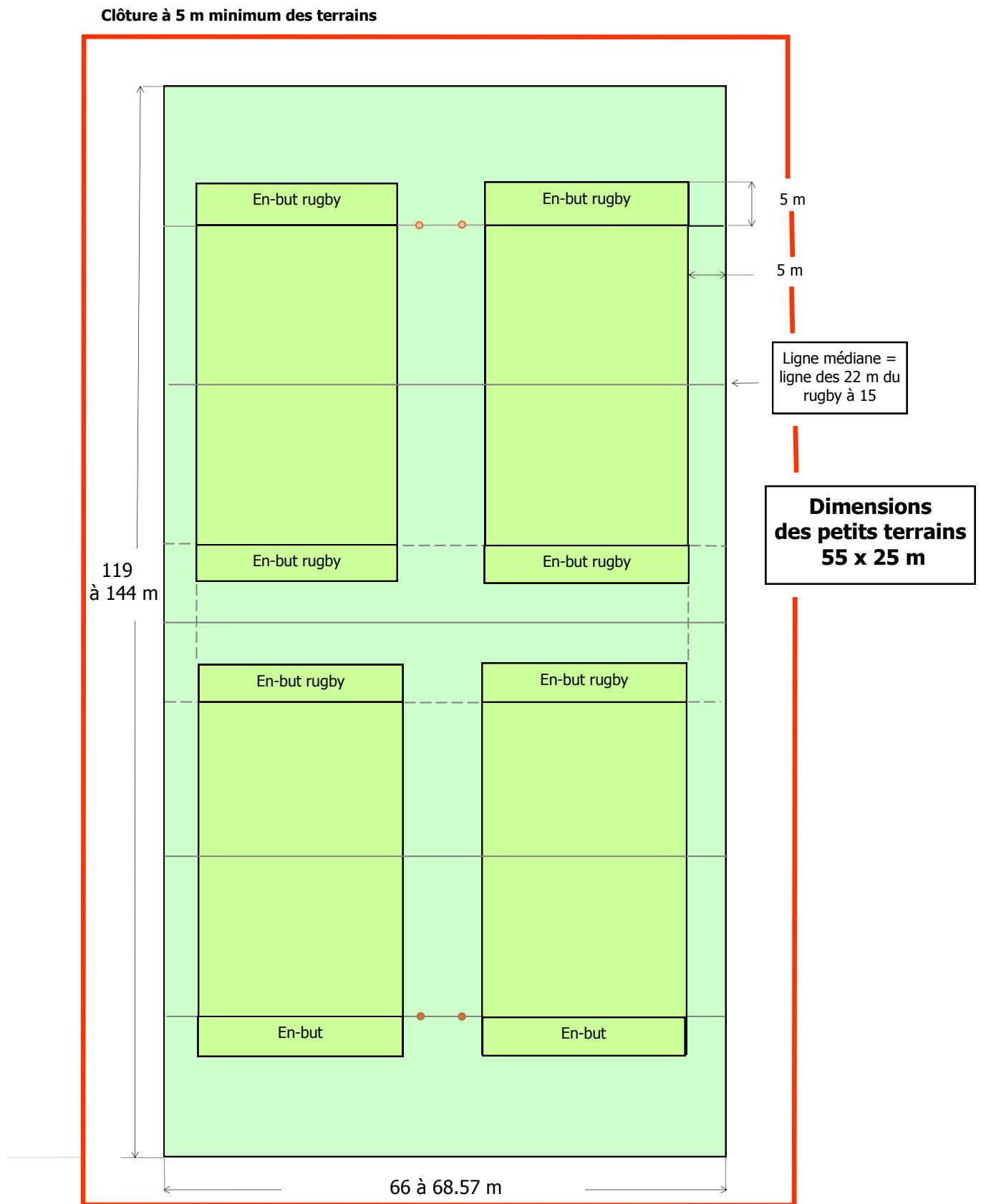


Plan n° 14

Sur le terrain réglementaire « mixte » rugby/football

4 petits terrains pour situations et jeux réduits en EPS en football et rugby

Solution adoptée si les buts du terrain réglementaire ne sont pas escamotables

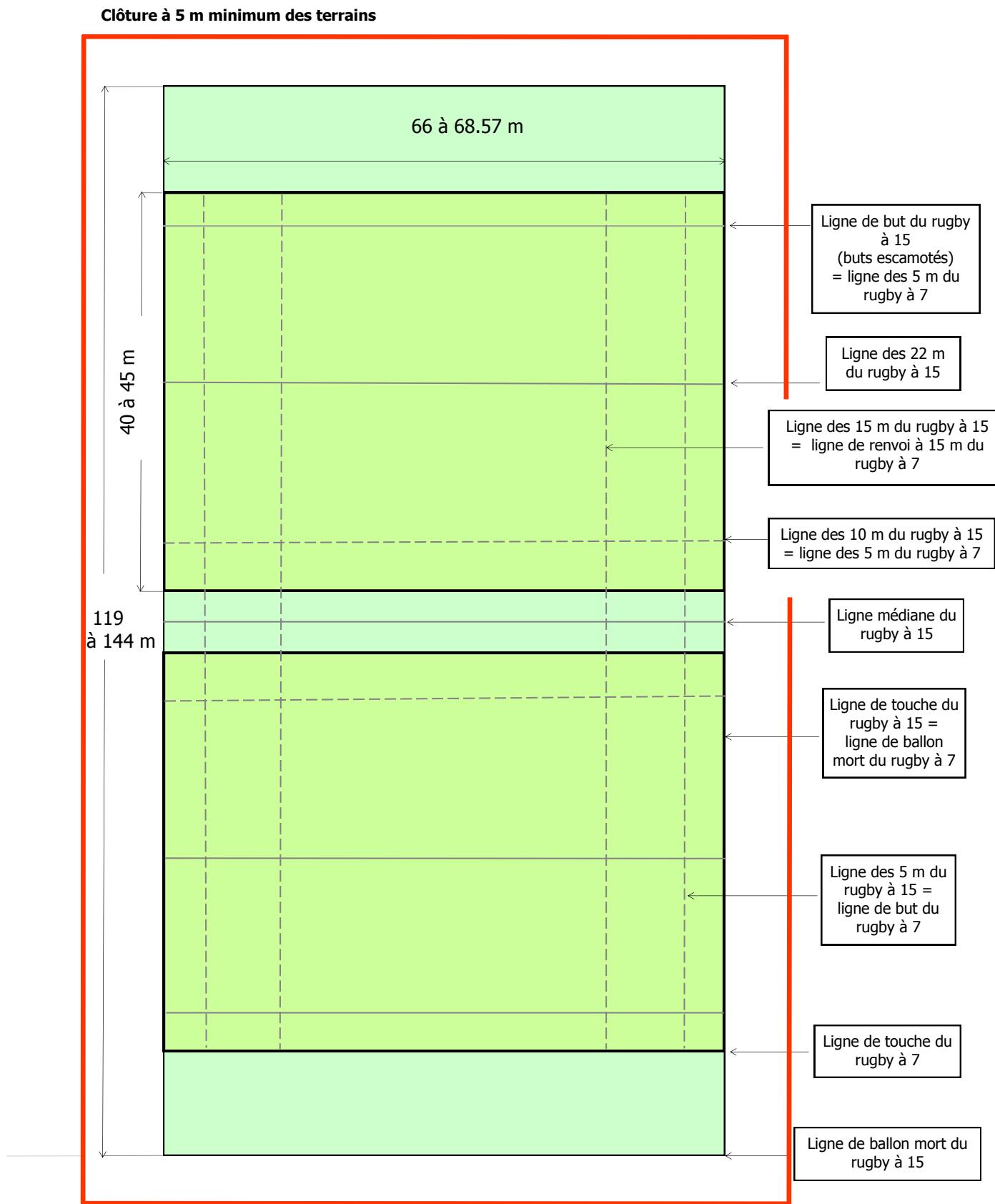


Plan n° 15

Sur le terrain règlementaire « mixte » rugby/football

2 terrains de rugby à 7 en travers

Solution adoptée si les buts du terrain règlementaire sont escamotables



Plan n° 16

Sur le terrain règlementaire « *mixte* » football/rugby

**3 terrains en travers pour situations
et jeux réduits en football et rugby**

Solution adoptée si les buts des terrains règlementaires sont escamotables

